

C'est dans l'œuvre de Durkheim que prend naissance la tradition de recherche qui porte son nom. Cependant, cette œuvre ne sort pas du néant. Elle a été précédée de celle de plusieurs auteurs. Dans un article de 1915 ayant pour titre «La sociologie», Durkheim lui-même se reconnaît plusieurs précurseurs. Il cite notamment les Encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis Montesquieu (1689-1755) et Condorcet (1743-1794) qui n'avaient encore «qu'une idée assez flottante de ce que sont les lois de la vie sociale», puis le comte de Saint-Simon (1760-1825) qui, le premier, «déclara que les sociétés humaines sont des réalités, originales assurément et différentes de celles que l'on trouve dans le reste de la nature, mais soumises au même déterminisme», enfin Comte (1798-1857) qui commença de réaliser le projet de Saint-Simon, qui lui donna son nom (il forgea le mot «sociologie» en 1839) et qui mérite donc d'être appelé le «père» de la nouvelle discipline.

Parce que Durkheim lui accorde le titre de «père» de la sociologie, parce qu'il annonce réellement ce que sera la tradition de recherche durkheimienne, mais aussi parce que son œuvre permet de saisir les conditions d'émergence de la nouvelle discipline, c'est par la présentation rapide de l'œuvre de Comte que nous ouvrirons cette partie.

Nous verrons, dans un premier temps, que la sociologie requérait que fussent réunies certaines conditions socio-historiques pour que sa formation fût possible. Ensuite, nous verrons en quoi consistait le projet sociologique de Comte. Enfin, nous livrerons à un bilan critique de la perspective.

### ***La sociologie : fille de la crise des sociétés européennes et du rationalisme***

Aucune science, quelle qu'elle soit, ne peut se former sans que certaines conditions socio-historiques ne soient réunies. La sociologie n'échappe pas à la règle. Si elle apparut en Europe, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans certains États plutôt que dans d'autres, il ne faut pas y voir un effet du hasard, mais le produit de la rencontre de circonstances favorables : d'un côté, l'émergence de difficultés sociales d'une importance exception-

nelle qui mettaient en échec les schémas de pensée habituels et en appelaient de nouveaux et, de l'autre, les succès rencontrés par un mode de pensée déterministe qui ne demandait qu'à s'étendre au-delà de son domaine habituel.

De fait, à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les sociétés européennes entrèrent dans une crise sans précédent qui donna aux contemporains le sentiment que leur monde se disloquait. Cette crise avait un triple foyer : la Révolution industrielle, la Révolution française et ce que l'on pourrait appeler – par rapprochement avec les deux premières – la Révolution des mentalités.

La Révolution industrielle, dont on peut situer l'amorce en Angleterre dans les années 1760-1770, consista en un changement du rythme du développement économique. Jusqu'alors stationnaire ou quasi-stationnaire, il devint à la fois expansionniste et cyclique. L'élément déclencheur en fut la libération des forces capitalistes qui, grâce à la mise au point de nouvelles techniques (machine à vapeur, machine à tisser) et grâce à l'existence d'un marché libre du travail (salarial), purent se lancer dans une accumulation du capital particulièrement lucrative. Ce processus économique eut des répercussions sociales considérables.

L'équilibre entre les villes et les campagnes fut rompu. L'exode rural s'amplifiait au fur et à mesure que l'industrie se développait ; les villes industrielles, nourries par le flot croissant de travailleurs en direction des manufactures, s'étendaient jusqu'à prendre des dimensions gigantesques ; et les transports, stimulés par ces déplacements massifs, contribuaient par leur propre croissance à les stimuler.

Dans le même temps, l'écart des fortunes ne cessait de croître. Tandis que les détenteurs de capitaux faisaient fructifier leur patrimoine et accédaient à une richesse confortable, la majorité des salariés vivait dans des conditions précaires, quand elles n'étaient tout simplement pas misérables.

Enfin, ces salariés manuels de l'industrie, ces ouvriers qui ne composaient au départ qu'une fraction marginale de la population active, représentèrent rapidement une masse imposante qui était d'autant plus redoutable qu'elle vivait dans un quasi-

dénuement, qu'elle était fortement concentrée et que rien ne semblait devoir freiner son expansion.

La Révolution industrielle était donc un processus socio-économique perçu et vécu comme éminemment destructeur. Portée par la force irrésistible des intérêts financiers (la recherche du profit), elle détruisait les équilibres anciens sans paraître capable de créer de nouveaux équilibres durablement viables.

À ces soubresauts économiques et sociaux provoqués par une Révolution industrielle qui s'étendait rapidement à toute l'Europe, s'ajoutaient d'autres bouleversements dont le centre névralgique fut la Révolution française.

À l'ancien mode de gouvernement des peuples, fondé à la fois sur la division de la société en ordres et sur la domination d'un monarque, les révolutionnaires substituèrent l'égalité de tous face à la loi et la souveraineté du peuple. Le retentissement prodigieux de cet événement hors des frontières nationales, l'effort militaire des princes européens pour le contrer, son amplification par les campagnes militaires napoléoniennes firent de cet épisode un événement fondateur qui introduisit un clivage profond, dans chaque société, entre les partisans de l'ancien système de domination, de type monarchique, et le nouveau système, de type national-démocratique. À la suite de la Révolution française, et pour longtemps, le consensus sur le mode de gouvernement fut donc brisé et les affrontements politiques furent particulièrement conflictuels, pouvant aller jusqu'à l'insurrection, à la déportation de l'adversaire, voire à son élimination physique.

Enfin, à côté de cette Révolution industrielle et de cette Révolution française, une troisième révolution faisait sentir ses effets : celle du déclin de la pensée commune.

Pendant des siècles, en Occident, la religion chrétienne joua le rôle de matrice des croyances collectives. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'était plus le cas. D'autres modes de pensée que le sien avaient acquis leur autonomie et commençaient à diffuser – notamment grâce aux journaux et aux livres imprimés – au-delà du cercle des élites. L'ancien monopole des croyances collectives imprégnées de religiosité

cédait de plus en plus de place à d'autres croyances, laïques, qui s'étagaient depuis la simple opinion personnelle jusqu'à l'idéologie parfaitement formalisée de type philosophique. La vision commune d'un monde commun disparaissait donc. De fait, le XIX<sup>e</sup> puis le XX<sup>e</sup> siècles furent marqués par le déclin continu du christianisme et par la cristallisation d'idéologies de diverses natures qui rendaient le monde commun d'autant plus difficile à vivre et à percevoir.

Face à cette crise profonde aux dimensions multiples, les hommes de la génération de Comte s'évertuaient à trouver une solution politique. Cependant, comme nous l'avons vu, le consensus n'était possible ni sur la façon de gouverner ni sur le système d'idées qui devait prévaloir. Schématiquement, d'un côté, on trouvait les partisans d'un *retour* au monde ancien qui passait nécessairement par la restauration monarchique, par reconstitution de corps intermédiaires entre le Roi et ses sujets, et par renforcement de la position de l'Église. De l'autre côté, on trouvait les partisans d'une *éradication* du monde ancien qui pouvait revêtir plusieurs formes, notamment la forme libérale et la forme socialiste, chacune associée à son idéologie propre et à une fraction particulière de la société.

Dans ce contexte, la sociologie se présenta comme une troisième voie nouvelle. Comte estimait qu'il était illusoire de vouloir revenir en arrière comme le préconisaient les monarchistes réactionnaires, revenus au pouvoir, en France, sous la Restauration. Dans le même temps, il pensait que ce serait extrêmement destructeur de vouloir faire table rase du passé et bâtir sur des principes métaphysiques abstraits comme le proposait la gauche révolutionnaire ou la droite libérale. Pour lui, la seule façon de sortir de la crise, c'était de fournir un diagnostic scientifique des problèmes que rencontrait la société et de fournir des solutions qui seraient elles-mêmes scientifiques, c'est-à-dire fondées en raison, dépassionnées, vierges de toute contamination par les intérêts particuliers et les idéologies de toute sorte.

L'ennui, c'était que la science qui aurait permis de poser un diagnostic et des solutions objectives aux problèmes de la société

n'existait pas. Il fallait donc la fonder. Ce fut cette tâche que Comte se proposa.

Cependant, pour que cette entreprise fût possible, pour qu'elle eût un sens et pût se prévaloir d'un minimum de crédibilité, une condition socio-historique devait être remplie : il fallait que le mode de pensée scientifique eût acquis suffisamment d'autonomie et de force de persuasion pour être appliqué au-delà des seuls phénomènes naturels. De fait, depuis la Renaissance, la pensée scientifique courait de succès en succès et s'étendait à des phénomènes naturels de plus en plus complexes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Galilée posa les fondements d'une science physique moderne qui, de Descartes à Newton en passant par Hooke et Boyle, permit de rendre aussi bien compte du mouvement des planètes que de celui des solides infra-célestes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fut autour de la chimie de recevoir, grâce aux travaux de Lavoisier, les principes qui assurèrent son succès. Enfin, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux de Blainville, de Lamarck et de Gall pouvaient laisser penser que la biologie (terme inventé par Lamarck lui-même) était en voie de constitution accélérée et ses découvertes s'accumulaient rapidement. Pour Comte et nombre de ses contemporains, cette expansion victorieuse de la pensée scientifique à des domaines de plus en plus nombreux et complexes n'avait aucune raison de s'arrêter aux phénomènes naturels. L'heure était venue de franchir le pas et d'étendre ce rationalisme triomphant aux phénomènes sociaux.

### **La sociologie comtienne : une science prenant modèle sur la biologie**

Après avoir montré, dans son *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* (1822), la nécessité de fonder une « physique sociale » ou « sociologie », Comte exposa, dans ses *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants* (1825), ce qu'il fallait entendre par là.

« J'entends par physique sociale la science qui a pour objet propre l'étude des phénomènes sociaux, considérés dans le même esprit que les phénomènes astronomiques, physiques, chimiques et physiologiques, c'est-à-dire comme assujettis à des lois naturelles invariables, dont la découverte est le but spécial de ses recherches. »

Dans cet extrait, les trois critères de la science sont réunis. D'abord on constate que la « physique sociale » vise le savoir positif puisqu'elle cherche à découvrir des « lois naturelles invariables ». Ensuite, on apprend que cette recherche doit se faire « dans le même esprit » et dans la continuité des sciences naturelles déjà établies (astronomie, physique, chimie et biologie). Enfin, une classe de phénomènes est identifiée : les « phénomènes sociaux ». Plus loin, en note, Comte définit cet objet empirique général comme le *développement des facultés de l'esprit humain* au cours de la succession de générations de l'espèce humaine. Cette définition peut surprendre. Elle est très éloignée de la définition habituelle et, de fait, elle ne sera retenue par aucun fondateur.

Le projet sociologique comtien ainsi défini, il restait à lui donner un contenu. Pour cela, Comte s'aida de la biologie, du moins de la biologie telle que certains chercheurs la pratiquaient à son époque : une biologie *holiste* qui concevait l'organisme vivant comme une *totalité* ayant sa propre cohérence, irréductible à la somme de ses organes, et plongée dans un milieu qui l'englobait et auquel elle était adaptée comme tous les individus de son espèce.

C'est cette conception que Comte fit sienne, mais il le fit en choisissant de *privilégier l'espèce sur l'individu*. Cette décision n'allait pas de soi. En effet, à la suite des philosophes, on aurait pu concevoir que l'atome de base de la société était l'individu et que les faits sociaux n'étaient pas autre chose que la composition des actions, des pensées et des sentiments individuels ainsi que les résultats produits par cette composition. Comte s'y refusa. Pour lui, décomposer la vie sociale en individus aurait abouti à perdre la vie sociale elle-même. Considéré en lui-même, séparé des autres, l'individu n'est qu'une *abstraction* qui n'a aucune

réalité sociale. C'est une fiction à partir de laquelle on ne peut aboutir qu'à des déductions fausses sur l'espèce humaine. Si l'on recherche l'atome élémentaire de la vie sociale, ce n'est donc pas dans l'individu qu'on peut le trouver, mais dans la plus petite association dont se compose l'humanité : la famille.

Ce qui fait l'élément proprement *social* de la vie humaine, ce n'est pas l'*addition* des organismes vivants singuliers sur un territoire déterminé, c'est leur *association*, aussi bien à l'intérieur de la même génération que d'une génération à l'autre.

Par conséquent, « tous les hommes doivent être conçus, non comme autant d'êtres séparés, mais comme les divers organes d'un seul grand être » (Comte, 1929 [1851-1854], vol. 1, p. 363); et s'ils forment des organes du « Grand-Être » qu'est l'humanité, c'est à travers leur *association* qui peut aller de la plus élémentaire (la famille réduite au couple) jusqu'à la plus vaste (les empires).

Puisque l'humanité est un « grand être », une totalité dont les individus sont les « organes », Comte estima judicieux de transposer (en les adaptant) les concepts de la biologie à son étude.

Pour commencer, il scinda le plan d'étude de la sociologie en deux volets. De la même manière que la biologie étudie les corps vivants sous l'aspect anatomique (description des organes) et sous l'aspect physiologique (fonctionnement des organes les uns avec les autres), la physique sociale devait, selon lui, se partager entre une *statique sociale* vouée à la description des associations humaines et à la découverte des fondements de l'ordre social et une *dynamique sociale* dédiée à la découverte des lois du progrès de l'humanité dans le respect de l'ordre social.

Ensuite, dans le cadre de la statique sociale, Comte transposa à la vie des groupes humains le concept de *consensus* ou d'*harmonie* utilisé par les biologistes. D'un côté, il affirma que l'humanité et les groupes humains plus réduits devaient être pensés en relation d'*harmonie* avec le milieu extérieur. Comme toute espèce, l'espèce humaine est, en effet, conditionnée par son milieu externe autant qu'elle le modifie par son action. De l'autre côté,

à l'intérieur des sociétés elles-mêmes, il affirma qu'il existait une fonction générale du *consensus* qui consistait à faire prévaloir la totalité sur les parties et donc à préserver la cohésion sociale. Cette fonction, il l'appela le « gouvernement » et il précisa qu'elle s'exerçait grâce à l'exercice de la force (le plus puissant détient le pouvoir temporel sur les corps) et grâce à l'autorité intellectuelle et affective (les individus se soumettent librement au pouvoir spirituel qui les élève à une vie plus haute que la vie animale).

Enfin, dans le cadre de la dynamique sociale, en employant ce qu'il appela la « méthode historique », Comte pensa découvrir la loi fondamentale du développement de l'esprit humain et des sociétés.

« Cette loi consiste en ce que chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances, passe successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique, ou fictif ; l'état métaphysique, ou abstrait ; l'état scientifique, ou positif. En d'autres termes, l'esprit humain, par sa nature, emploie successivement dans chacune de ses recherches trois méthodes de philosopher, dont le caractère est essentiellement différent et même radicalement opposé : d'abord la méthode théologique, ensuite la méthode métaphysique et enfin la méthode positive. De là trois sortes de philosophie, ou de systèmes généraux de conceptions sur l'ensemble des phénomènes, qui s'excluent mutuellement ; la première est le point de départ nécessaire de l'intelligence humaine ; la troisième son état fixe et définitif ; la seconde est uniquement destinée à servir de transition. »  
(Comte, 1975 [1830-1842], 1<sup>re</sup> leçon)

Cette « loi des trois états » ne présente aujourd'hui qu'un intérêt historique pour la discipline. Il est donc inutile d'en faire un examen approfondi. Il suffit de mentionner que cette loi s'inscrit dans le besoin que les hommes éprouvent de maîtriser leur environnement pour agir. Pour satisfaire ce besoin, ils se mettent spontanément à « philosopher » et à bâtir des théories qu'ils perfectionnent d'une génération à l'autre.

Dans la mesure où, au commencement de l'humanité, aucune théorie scientifique n'était constituée, le savoir disponible ne pouvait être que faux (fictif). Il consistait à généraliser à l'ensemble des choses ce que l'on croyait savoir sur les humains. Ainsi, de la même manière que l'on conçoit qu'un être humain est une